



Newsletter 11/2020 de l'ElCom

Berne, le 25 novembre 2020

Arrêt du Tribunal fédéral concernant les réponses liées à la comptabilité analytique

Avec ses arrêts 2C_109/2020 et 2C_115/2020 du 7 octobre 2020, le Tribunal fédéral a confirmé une décision incidente de l'ElCom ; celle-ci avait rejeté une demande émanant de plusieurs gestionnaires de réseau concernant l'abandon de la procédure de réexamen des tarifs (Décision incidente de l'ElCom 211-00300 du 7 février 2019 ; téléchargeable sous www.elcom.admin.ch > Documentation > Décisions > Décisions 2019 [uniquement en allemand]). Les gestionnaires de réseau partaient du principe que l'ElCom n'avait formulé aucune réserve au sujet des valeurs effectives et prévisionnelles déclarées dans la comptabilité analytique. Ils considéraient que les années prises en compte dans l'examen des tarifs étaient déjà clôturées. Ils rappelaient à ce propos notamment les réponses automatisées concernant la comptabilité analytique et partaient du principe que les réponses reçues feraient obstacle à la notification ultérieure d'une procédure de réexamen.

Dans son arrêt, le Tribunal fédéral a confirmé qu'avec les réponses concernant la comptabilité analytique, l'ElCom n'a expressément communiqué ni une approbation des tarifs, ni un renoncement à une procédure de réexamen ultérieure. L'examen des faits concrets n'a pas non plus fait apparaître que les gestionnaires de réseau pouvaient légitimement s'attendre à ce que leurs coûts et tarifs ne soient pas réexaminés par l'ElCom dans le cadre d'une procédure formelle.

À l'instar de l'ElCom, le Tribunal fédéral a donc également constaté que rien n'empêchait la mise en œuvre d'une procédure formelle de réexamen des tarifs.

[Décisions 2019](#)

Forum ElCom 2021

Cette année, le forum de l'ElCom a malheureusement dû être annulé en raison de la pandémie de coronavirus. Nous nous réjouissons donc déjà du prochain forum et vous invitons à noter dès à présent la date prévue : l'édition 2021 du forum aura lieu le vendredi 5 novembre 2021 au Centre Culture et Congrès (KKL) de Lucerne. Les détails du programme vous seront communiqués le moment venu.

Renseignements :

Antonia Adam, Médias et communication
Commission fédérale de l'électricité ElCom
Secrétariat de la commission
Christoffelgasse 5
CH-3003 Berne
Téléphone +41 58 466 89 99
antonia.adam@elcom.admin.ch
www.elcom.admin.ch